

# Élus et ANBUT mobilisent

**En dépit du peu de bruit, localement, sur le rapport Duron et la menace de réduction du service ferroviaire, la mobilisation grandit, via les réseaux sociaux.**

La mobilisation citoyenne est en marche pour protester contre le risque d'une réduction du service ferroviaire sur la ligne Paris-Nevers, entre autres (voir notre édition du 10 juin).

Plusieurs élus du Centre et de la Bourgogne montent à l'offensive, par le biais de motions et pétitions. Le conseil municipal de Cosne a adopté une motion présentée par le sénateur Gaëtan Gorce. À Nevers, Denis Thuriot, maire, veut mobiliser fortement le Nivernais sur la défense du rail.

## Réseaux sociaux actifs

Pascal Viguié, maire de Sury-Près-Léré, ancien conseiller général, présent et actif sur les réseaux sociaux, a trouvé un moyen efficace de capter les suffrages de la population : « J'ai lancé une pétition, la semaine dernière qui a recueilli près de 1.000 signatures. Je me disais, il y en a un qui va bouger ? Et le Cher bougeait un peu mais pour la ligne Bourges-Montluçon ! On a besoin de ce train, pas que pour les touristes, surtout

pour les gens qui bossent le matin à Paris. J'ai suivi ce qu'a dit Gaëtan Gorce. Les régions ne pourront jamais payer. Je suis né à Moulins, j'ai toujours vu passer le train Paris-Clermont. Je fais ça pour rendre service aux gens. N'importe qui aurait pu le faire ».

Cette action a touché plus de 5.000 personnes, via la page facebook du *Régional de Cosne* et le lien a été partagé une centaine de fois. L'élu se réjouit de la mobilisation citoyenne qui encourage les élus locaux ou régionaux à se saisir du sujet : « Une motion devrait être votée à la prochaine plénière de la communauté de communes. La mairie de Boulleret l'a adoptée et nous allons le faire, à Sury, le 25 juin », ajoute Pascal Viguié.

Dans la région cosnoise, c'est l'Association Nivernais-Berry des Usagers du train (ANBUT) qui fait le plus de bruit, à la veille de son assemblée générale (dimanche 21 juin, 10 heures), elle affiche une position sans concession, à l'égard d'un service public de transport dont l'état ne cesse de se dégrader (voir son message, ci-contre).

L'avenir du train Paris-Cosne-Nevers fait débat. Le manque de mobilisation, jusqu'à ce jour se paie peut-être aujourd'hui.

HERVÉ MARTIN

**Assemblée générale de l'ANBUT.** Dimanche 21 juin, à 10 heures, salle Edme-Lavarenne, à Cosne. Les adhérents ou non-adhérents seront les bienvenus.

## Les usagers montent au créneau

« Le rapport Duron a fait sortir l'ANBUT et sa centaine d'adhérents de ses rails... Nous qui chaque jour avons choisi ce mode de transport pour aller travailler, avons découvert qu'en fin de compte, nous étions des touristes. En effet, on y parle de 130 voyageurs par train avec des déplacements majoritairement « privés-loisirs ». Il n'en est rien. Par conséquent, nous invitons M. Duron à se positionner en bout de quai en gare de Paris Bercy afin de constater qu'il y a plus de cravates que de sac à dos et qu'il s'écoulera un temps certain avant que les quais ne soient vides. Pourquoi dans ces conditions, la RATP a-t-elle procédé à l'élargissement des escaliers accédant à la ligne 14 ?

Aller travailler en étant écologiste n'est pas donné à tout le monde et c'est pourtant ce que nous faisons chaque jour. Pour rappel, le train est le mode de transport le plus propre aujourd'hui. Il semblerait que M. Duron ne connaisse pas Mme Royal qui préconise « de faciliter le développement de la mobilité électrique ». Nous supposons donc que seules les voitures sont concernées. M. Duron, le temps des machines à vapeur est révolu

La qualité de l'infrastructure autoroutière de nos régions est également évoquée. Doit-on comprendre que des bus couchettes seront mis à notre disposition. Nous avons passé l'âge et l'envie des joyeuses colonies de vacances. Visiblement, la ruralité n'intéresse pas M. Duron puisqu'il considère que cette desserte ferroviaire est moins compétitive au regard des bassins de population desservis. Par conséquent, nous préconiserons à nos adhérents de déménager, ce qui entraînera des fermetures de classes, très certainement suivies par des commerces qui fonctionnent beaucoup avec les résidents secondaires. Quid des lieux touristiques, des festivals, des musées... qui verront leur fréquentation réduite comme peau de chagrin.

Mais nous ne sommes pas les seuls à plaindre : Nos régions (auxquelles nous sommes attachées) également, puisque ce rapport préconise « la reprise du trafic de cette section de la ligne par les futures régions, en coordination interrégionale, et le transfert des trains Paris - Montargis à la région Centre - Val-de-Loire ». Il semble si facile à l'État de se désengager de ses obligations, lorsque tout va mal et qu'il a fermé les yeux durant plusieurs décennies sur l'état du matériel ferroviaire.

De plus, notre ligne présente la particularité de concerner trois régions qui vont devoir s'entendre avec des intérêts différents au détriment obligatoirement des personnes selon qu'elles habitent à Nevers, La Charité, Cosne-sur-Loire, Briare, Gien, Montargis et n'oublions pas Nemours ». Association Nivernais-Berry des Usagers du Train, mairie, BP 123, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire. Mail : [anbut@hotmail.fr](mailto:anbut@hotmail.fr). Site internet : <http://www.anbut.org>.

## Pétition

Signez la pétition ici : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2015N47921>. Bien-tôt 1.000 signatures...